



Le Gardeur, 26 août 2011

Destinataires : Présidents(s) des AHMs
Registraires des AHMs

Objet : Stages de formation 2011-2012

Madame, Monsieur,

Le Conseil d'administration de Hockey Laurentides-Lanaudière tient à vous transmettre les informations pertinentes pour le dossier de la formation des entraîneurs pour la saison 2011-2012.

1. **Respect et sport**

[Le module respect sport est toujours un pré-requis pour participer à un stage de formation pour tous les entraîneurs :](#)

- Tous les nouveaux entraîneurs initiation
- Tous les nouveaux entraîneurs récréation
- Tous les nouveaux entraîneurs intro à la compétition
- Tous les nouveaux préposés à la santé et sécurité ainsi que les requalifiés

PS : Tous les entraîneurs qui s'inscrivent pour une formation devront au préalable avoir complété en ligne le module Respect et Sport et devront présenter leur numéro Respect-Sport au moment de l'inscription à Mme Louise Venne. Sinon, l'inscription ne sera pas valide.

2. **Horaire**

Vous trouverez l'horaire des stages pour la saison 2011-2012.

3. STAGE INITIATION

TRES IMPORTANT

TRES IMPORTANT

Étant donné que les stages initiation passeront d'une durée de deux jours à une durée d'une seule journée, les entraîneurs devront obligatoirement faire une pré-tâche avant de se présenter au stage. Cette pré-tâche est constituée d'un texte que chaque candidat doit lire et ensuite il doit compléter le questionnaire. Ce questionnaire doit être remis au titulaire lors de la tenue du stage. Si un candidat n'a pas fait la pré-tâche, sa carte ne lui sera pas remise et il ne sera pas accrédité tant qu'il n'aura pas remis le questionnaire complété au titulaire.

Les documents pour compléter la pré-tâche des candidats seront acheminés avec la confirmation de la participation du candidat au stage initiation.

4. Procédure d'inscription

Le formulaire "profil d'entraîneur" doit obligatoirement être utilisé par la personne désignée par une association pour l'enregistrement des participants à un stage de formation donné par notre entraîneur chef régional et son équipe de titulaires. Sur réception de ce formulaire dûment complété et acheminé au secrétariat régional, la région procédera à l'émission des cartes de certification des entraîneurs qui seront remises à chaque entraîneur dès la fin du stage auquel il sera inscrit et auquel il aura assisté dans la totalité.

Seul le formulaire préparé par Hockey Laurentides-Lanaudière sera accepté pour inscrire un entraîneur à un stage de formation. La responsable du secrétariat régional rejettera tous les autres formulaires. De plus, un formulaire non complet sera également rejeté. Il est donc important de fournir toutes les informations demandées.

Hockey Laurentides-Lanaudière acceptera les inscriptions à un stage de formation sur la base du "1er arrivé, 1er servi".

Il y aura une limite de 35 candidats par stage.

AUCUN CANDIDAT NON PRÉALABLEMENT INSCRIT À UN STAGE NE POURRA PARTICIPER AUDIT STAGE.

Hockey Laurentides-Lanaudière se réserve le droit d'annuler un stage si le nombre de participants n'est pas atteint.

CHAQUE CANDIDAT DEVRA PRÉSENTER À SON ARRIVÉE AU STAGE LA PREUVE ÉCRITE DE SON INSCRIPTION (VOIR FORMULAIRE ANNEXE) DÛMENT COMPLÉTÉE PAR SON REGISTRAIRE D'AHM. SINON, IL LUI SERA IMPOSSIBLE DE PARTICIPER AU STAGE.

5. Endroit

Pour des motifs pédagogiques et administratifs, tous les stages de formation se tiendront au Centre Sportif de St-Jérôme, 455, rue Fournier à St-Jérôme.

Les entraîneurs doivent entrer aux portes numéros 1 ou 2.

6. Annulation – modification

Aucune modification ne sera permise après le **lundi 22 heures** précédant les stages de formation.

Il sera inutile d'envoyer un courriel au secrétariat régional car il sera rejeté.

De plus, aucun entraîneur ne peut se présenter à un stage de formation pour remplacer un candidat, s'il n'a pas été accepté par le secrétariat régional.

7. Responsable de la formation

Pouvez-vous transmettre au secrétariat régional le nom et les coordonnées de la personne responsable d'inscrire les entraîneurs aux différents stages de formation.

Vous comprendrez qu'au nombre d'entraîneurs que nous formons à chaque année, nous nous devons d'établir et de faire respecter certaines règles de fonctionnement).

Merci à l'avance de votre habituelle collaboration.

Louise Venne
Responsable du secrétariat régional